

Le carnet de Jeanlouis Cornuz

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): - **(1978)**

Heft 442

PDF erstellt am: **13.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

de la grève transmises par les radios des voitures. Il faut cependant conclure. Chaque jour, Naville et ses clients, journaux et détaillants, perdent des dizaines de milliers de francs : invendus, les quotidiens de la veille, l'hebdomadaire de la semaine précédente, perdent toute valeur, et s'envolent en fumée des ressources publicitaires énormes. La pression patronale se fait de plus en plus forte.

Les commis de Genève, une brave association d'employés, signataire du contrat collectif mais sans expérience de ce type de mouvement, sans lien effectif avec les organisations non-genevoises, obtient pourtant après quatre jours de grève des résultats non-négligeables : les patrons offraient cinquante francs, les travailleurs exigent deux cents francs de mieux; ils obtiennent finalement, en face à face avec la nouvelle direction qui succède à l'UBS, cent francs en janvier et septante-cinq en octobre. L'immense machine qui domine le marché de distribution des imprimés en Suisse romande (avec un pied en Suisse allemande) a montré qu'elle est vulnérable.

Comme il se doit, la victoire a ses ombres : soucieux de passer pour des « partenaires sociaux » responsables, les fonctionnaires syndicaux mènent l'assemblée générale qui conclut la grève avec une désinvolture qui n'est pas sans rappeler l'attitude patronale; le débat - si l'on peut parler de débat - est conduit tambour battant, les questions gênantes passées sous silence et les jeunes - qui n'acceptent pas facilement de revenir à la médiocrité quotidienne après l'exaltation de la semaine - ridiculisés. Bref, la reprise du travail est décidée, authentifiant les accords salariaux passés.

Si la grève a été le fait des travailleurs, nombre de ceux-ci ont aujourd'hui l'impression d'avoir été dépossédés de la victoire. Du reste, avec 1800 à 2000 francs par mois, leur situation n'a pas réellement changé... et il faut encore rattrapper les heures de grève. Ceux qui furent les plus actifs dans le mouvement sont dans le collimateur de la direction; certains avertissements sont déjà tombés... La grève est bien finie.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Notes

« Voulons-nous survivre ? » demandent les organisateurs de la *Conférence des Organisations non-gouvernementales (ONG) pour le désarmement*, qui aura lieu à Genève du 27 février au 2 mars. « Les conclusions, propositions et recommandations auxquelles elle arrivera seront transmises à la Conférence extraordinaire des Nations Unies consacrée au désarmement qui se tiendra en mai 1978 à New-York.

» Celle-ci traitera de ce problème selon la politique des gouvernements, tenant vraisemblablement compte de l'aménagement des armements plutôt que de leur diminution.

» Il est par conséquent très important que se fassent entendre des voix qui souhaitent voir se réaliser un désarmement en fonction non pas de l'intérêt des gouvernements, mais de l'aspiration élémentaire des peuples à une paix réelle. C'est la raison d'être de cette conférence des ONG ». Et d'annoncer qu'une retraite aux flambeaux aura lieu aux Bastions (Genève), le 28 février à 20 heures. Et que le lendemain, 1er mars, à 20 h. 30, des participants japonais à la Conférence parleront à la Salle du Faubourg, à Saint-Gervais, « avec documents à l'appui », des séquences des bombardements atomiques de Hiroshima et de Nagasaki.

La Suisse en Argentine

De son côté, le Département militaire fédéral a autorisé dernièrement cinq membres de la gendarmerie argentine à venir s'entraîner sur un aéroport valaisan au maniement des avions Pilatus-Porter. Ce qui indigné le camarade Ziegler. Mais Ziegler est un mauvais esprit, qui néglige, 1. le fait que puisque Bührle a été autorisé à livrer à l'Argentine du général Videla des avions (des avions à usage purement civil, jurons-en nos grands dieux, c'est-à-dire entre autres missions de surveillance de régions agitées d'une manière

ou d'une autre protection de citoyens paisibles contre les terroristes, etc.), il n'est que normal de permettre aux pilotes argentins de venir s'initier chez nous; et 2. que de cette manière, la Suisse, malheureusement évincée des mondiaux de football, sera tout de même présente en Amérique du Sud, ce qui ne manquera pas de réchauffer le cœur des petits et grands.

Objecteurs : un dossier

De son côté, le Mouvement international de la réconciliation vient d'organiser à Lausanne, Maison du Peuple, les 17 et 18 février, deux conférences sur les sujets suivants : « Amour chrétien et Lutte des classes » et « La non-violence chrétienne a-t-elle un avenir en Suisse-romande ? ». En même temps, il publie un dossier : « L'objecteur. La conscience de l'Eglise. La justice militaire. » : « Destiné à éclairer le débat actuel en vue d'un service civil, ce dossier présente des faits généralement tenus dans l'ombre. Il rappelle des déclarations pertinentes mais vite effacées. Il propose enfin des actes concrets. Ce dossier s'adresse à tous ceux qui cherchent une solution juste, intelligente et honorable de ce douloureux problème, quel que soit leur position personnelle. » A propos, avez-vous signé l'initiative pour un véritable service civil ?

« Accident » du travail

Et avez-vous lu « Spirale ceinturant la mort » (aux éditions de la Louve, à Genève) de Jean-Claude Blanc ?

« La mort de mon jeune frère à l'âge de 21 ans, survenue en 1975, par accident du travail, est l'événement central et le pivot de ma vie.

» J'ai écrit ce livre pour que la mort d'un individu se transforme en un acte de connaissance susceptible d'empêcher que d'autres hommes meurent de la même façon. Un « banal » accident du travail m'est soudain apparu comme un meurtre collectif monstrueux, un holocauste au Capital... »

J. C.